

# Un projet immobilier inquiète les riverains à Beauvechain : « On aimerait du dialogue et de la transparence »

Jusqu'au 6 mai, un projet immobilier d'envergure qui pourrait voir le jour dans le village de Hamme-Mille, dans l'entité de Beauvechain, est à l'enquête publique. Ce jeudi 11 avril, un collectif de six associations profitera d'une consultation citoyenne organisée par la Commune pour discuter de ce projet qui engendre quelques inquiétudes.



Un projet qui inquiète. - Equilis/Photo News  
Par Coralie Lambret  
Publié le 11/04/2024 à 07:00

Ce projet immobilier dans le village d'Hamme-Mille, dans la commune de Beauvechain, n'est pas vraiment nouveau puisque ça fait plus ou moins 15 ans qu'il est sur la table. Mais jusqu'ici, rien n'a abouti.

Aujourd'hui, un nouveau promoteur propose quelque chose de totalement différent, et c'est justement ça qui inquiète les riverains. « C'est un projet ex cathedra, qui ne s'intègre vraiment pas à Hamme-Mille », indique Jean-François Mitsch, riverain et membre de

l'association « Citoyens 1320 », « Hamme-Mille est un petit village et ici on veut y construire un nouveau village avec 130 logements, des commerces et plus de 235 places de parking, en plein centre, alors qu'il y a déjà plein de difficultés ».

## « Un projet qui profite à tous »

Personne n'est réellement opposé au projet. En effet, les citoyens sont même plutôt contents qu'Hamme-Mille intéresse les promoteurs. Mais ils souhaitent un projet qui s'intègre dans le paysage actuel et qui ne dénature pas totalement le village.



Un projet qui demande des adaptations, selon les citoyens. - Equilis



L'architecture actuelle ne séduit pas vraiment les citoyens. - Equilis

« Ce qu'on souhaite, c'est que la commune prenne du recul pour analyser la situation et réfléchisse à comment accueillir ce projet au mieux pour qu'il profite à tous », ajoute Jean-François Mitsch, « On pourrait profiter d'un tel projet pour régler les problèmes existants, notamment en termes de mobilité et d'infrastructures publics. Mais tel que présenté actuellement, ce projet-ci crée plus de problèmes qu'il n'en règle ».



Jean-François Mitsch, membre de l'association « Citoyens 1320 ». - Photo News

Concrètement, les citoyens aimeraient que leurs remarques et leurs suggestions soient entendues, non pas pour que le projet soit annulé, mais mis sur pause, le temps de dialoguer pour créer quelque chose qui profitera à tout le monde.

## « Nous ne sommes pas entendus »

À ce stade, les habitants d'Hamme-Mille regrettent de ne pas être entendus, ni par le promoteur, ni par la commune. « Actuellement le projet présente plus d'inconvénients que de points positifs, même s'il y en a quand même beaucoup », ajoute Jean-François Mitsch.

Les associations soulignent divers points qui devraient être réglés avant l'octroi d'un quelconque permis : le terrain se situe en zone inondable et est pollué, présenté comme aujourd'hui, il risque d'aggraver des problèmes de mobilité déjà bien présents, il ne comprend aucune place pour des logements publics, il n'apporte aucune plus-value architecturale, il risque de créer du tort aux commerces existants...

« Tous ces problèmes peuvent être évités si la commune et le promoteur ouvrent le dialogue avec les citoyens. Mais, aujourd'hui, nous ne sommes pas entendus », déplore Jean-François Mitsch, « Le promoteur refuse de faire une présentation publique de ce projet, la commune n'entend pas nos suggestions, alors que le dialogue et la transparence sont des aspects primordiaux selon nous ».

Pour cette raison, le collectif des six associations profitera de la consultation citoyenne organisée par la commune ce 11 avril pour parler du projet. « La réunion n'est pas organisée pour ça à la base, mais puisqu'on va y parler de l'avenir d'Hamme-Mille pour les 10 prochaines années et bien nous parlerons du projet parce que l'avenir commence maintenant », poursuit Jean-François Mitsch.

## Des travaux très longs et conséquents

Dans le cadre de ce projet, la région wallonne a imposé la création d'un rond-point, au cœur d'Hamme-Mille. Pour cette étape, le permis a d'ailleurs déjà été délivré. Mais un tel chantier, combiné à la construction du projet immobilier, prendra énormément de temps, et impliquera énormément d'embarras de circulation, selon les riverains. « C'est très long et pas forcément utile », ajoute Jean-François Mitsch.



Un rond-point sera intégré au projet. - D.R.

Pour les riverains, ce projet doit être mis sur pause le temps de prendre du recul et un peu de hauteur, pour cartographier la situation et l'analyser, en vue de créer un projet qui répond à des besoins et qui règle des problèmes déjà bien ancrés. « Nous ne sommes pas contre le projet, mais nous désirons un projet qui sert l'intérêt général. Il y a moyen de créer quelque chose qui règle les problèmes actuels, qui soit architecturalement joli, mais actuellement le projet ne coche pas ces cases », conclut Jean-François Mitsch, au nom de l'association « citoyens 1320 ».